

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DES LAURENTIDES
MUNICIPALITÉ DE LA MINERVE

Le conseil de la Municipalité de La Minerve siège en séance extraordinaire ce jeudi 15 décembre 2022, à 19 h. Cette séance a été convoquée par le maire, M. Johnny Salera, pour être tenue au 91, chemin des Fondateurs à La Minerve, et où il sera pris en considération les sujets suivants :

ORDRE DU JOUR

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 15 DÉCEMBRE 2022 À 19 H (BUDGET)

1. Constatation du quorum et ouverture de la séance extraordinaire du 15 décembre 2022 à 19 h;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Constatation de la régularité de la séance et validation de l'avis de convocation;
4. Adoption des prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2023;
5. Adoption du programme triennal d'immobilisations 2023-2024-2025;
6. Période de questions sur le budget;
7. Levée de la séance.

Le tout conformément aux dispositions du Code municipal de la province de Québec et à laquelle séance sont présentes Mmes les conseillères Ève Darmana et Darling Tremblay et M. le conseiller Mathieu Séguin, formant quorum du conseil de la Municipalité de La Minerve et siégeant sous la présidence de M. le maire Johnny Salera.

Madame Suzanne Sauriol, directrice générale et secrétaire-trésorière, est aussi présente.

Sont absents au cours de la présente séance, Mmes les conseillères Mathilde Péloquin-Guay et Céline Dufour ainsi que M. le conseiller Mark D. Goldman.

(1.)
2022.12.419

CONSTATATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 15 DÉCEMBRE 2022 À 19 H

Le quorum étant constaté, il est 19 h 02.

Il est PROPOSÉ par le conseiller Mathieu Séguin
APPUYÉ par la conseillère Darling Tremblay
ET RÉSOLU à l'unanimité :

Que la séance extraordinaire du 15 décembre 2022 à 19 h soit ouverte.

ADOPTÉE

(2.)
2022.12.420

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est PROPOSÉ par le conseiller Mathieu Séguin
APPUYÉ par la conseillère Ève Darmana
ET RÉSOLU à l'unanimité :

D'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 15 décembre 2022 à 19 h, tel que présenté aux membres du conseil.

ADOPTÉE

(3.)
2022.12.421

CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA SÉANCE ET VALIDATION DE L'AVIS DE CONVOCATION

Il est PROPOSÉ par le conseiller Mathieu Séguin
APPUYÉ par la conseillère Darling Tremblay
ET RÉSOLU à l'unanimité :

Que l'avis de convocation ait été fait conformément à l'article 156 du Code municipal du Québec.

ADOPTÉE

(4.)
2022.12.422

ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR L'EXERCICE FINANCIER 2023

Monsieur Johnny Salera, maire, explique le budget 2023 et les changements par rapport au budget 2022.

Je tiens à préciser que l'adoption des prévisions budgétaires ne constitue pas une décision de toutes les dépenses qui seront réalisées en 2023. Chacun des projets seront analysés par le conseil et réalisés conformément aux lois ainsi qu'aux règlements et politiques de la Municipalité.

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR L'EXERCICE FINANCIER 2023

REVENUS :	Budget 2022	Budget 2023
Taxe foncière générale	2 693 055 \$	2 895 405 \$
Sûreté du Québec	358 076 \$	365 238 \$
Ristourne S.Q.	10 000 \$	-----
Environnement	127 300 \$	172 172 \$
Tarifcation – aqueduc	36 803 \$	40 000 \$
Tarifcation – ordures ménagères (service)	229 991 \$	229 764 \$
Tarifcation – déneigement	566 764 \$	599 851 \$
Taxes (emprunt garage municipal)	25 680 \$	25 680 \$
Autres taxes	4 700 \$	4 700 \$
Taxes de secteur	19 737 \$	19 220 \$
Compensation tenant lieu de taxes	7 600 \$	7 600 \$
Compensation terres publiques	103 700 \$	112 476 \$
Min. Transports (ch. La Minerve)	65 200 \$	72 800 \$
Collecte des ordures et recyclables	392 625 \$	390 126 \$
Autres recettes de sources locales	68 500 \$	142 258 \$
Imposition de droits et intérêts	279 560 \$	324 330 \$
Subvention gouvernementale (chemins)	559 569 \$	561 325 \$
Matières recyclables	50 000 \$	50 000 \$
Contrat poste d'accueil	21 500 \$	11 000 \$
TOTAL DES REVENUS	5 620 360 \$	6 023 945 \$
DÉPENSES :		
Administration générale	1 117 306 \$	1 153 885 \$
Sécurité publique	858 047 \$	797 432 \$

Transports	1 662 542 \$	1 679 764 \$
Réseau de distribution de l'eau	39 291 \$	42 075 \$
Enlèvement et destruction des ordures	632 577 \$	743 816 \$
Protection de l'environnement et autres	279 339 \$	351 344 \$
Aménagement et urbanisme	236 047 \$	310 196 \$
Loisirs et culture	700 679 \$	687 082 \$
Frais de financement	34 915 \$	55 075 \$
Financement	295 720 \$	316 829 \$
Financement fonds de roulement	44 854 \$	75 820 \$
Affectation surplus	-240 018 \$	-151 073 \$
Affectation surplus réservé (collecte)	-55 939 \$	-53 300 \$
Affectation (fonds parcs et terrains de jeux)	15 000 \$	15 000 \$
TOTAL DES DÉPENSES	5 620 360 \$	6 023 945 \$

CONSIDÉRANT que les dépenses prévues pour l'année 2023 balancent avec les revenus prévus, si un poste de dépenses nécessite moins de fonds que ceux budgétés, la différence pourra être portée par résolution à un item déficitaire sans pour autant amender le budget.

POUR CE MOTIF,

Il est PROPOSÉ par la conseillère Ève Darmana
 APPUYÉ par le conseiller Mathieu Séguin
 ET RÉSOLU à l'unanimité :

Que les prévisions budgétaires de la Municipalité de La Minerve pour l'exercice financier 2023, telles que décrétées ci-haut, soient adoptées.

ADOPTÉE

(5.)
 2022.12.423

ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2023-2024-2025

Il est PROPOSÉ par la conseillère Darling Tremblay
 APPUYÉ par la conseillère Ève Darmana
 ET RÉSOLU à l'unanimité :

D'adopter le programme triennal d'immobilisations 2023-2024-2025 comme suit :

ADMINISTRATION	2023	2024	2025	Financement
Agrandissement de l'hôtel de ville	600 000 \$			Subvention / emprunt
Programme / compte de taxes en ligne		6 000 \$		Budget
TRANSPORTS				
Relocalisation d'une partie du chemin des Pionniers.	40 000 \$			Fonds gravière et sablière
Agrandissement garage municipal	75 000 \$			Subvention/ surplus
Couche d'usure chemin des Pionniers			100 000 \$	TECQ
Camion 10 roues	400 000 \$	400 000 \$		Crédit-bail
Réfection chemin Grandes-Côtes (4,5 km) (2023)	2 374 336 \$			Subvention 1 050 000 \$ Emprunt

Ponceaux Mulet + Rivière Preston (2023)	1 159 166 \$			Subvention 869 375 \$ / Emprunt
Pavage chemin des Fondateurs (2 km) (2023)	1 500 000\$			Subvention 950 000 \$ / Emprunt
Remplacement de la niveleuse			300 000 \$	Crédit-bail / échange
Trottoir kiosque postal- abribus Pavage stationnement de l'école	79 000 \$			TECQ
Pavage partie Fondateurs (210) longueur 500 mètres			30 000 \$	TECQ
HYGIÈNE DU MILIEU				
Achat 2 camions à ordures			1 000 000 \$	Crédit-bail
URBANISME				
Aménagement stationnement et 4 coins	666 593 \$			Subvention / fonds parcs espaces verts
Kiosque postal	30 000\$			Fonds de roulement
Relocalisation l'écocentre			150 000 \$	MRC Laurentides
Programme / permis en ligne	6 000 \$			Surplus
LOISIRS ET CULTURE				
Sentier vélos de montagne		25 000 \$		Subvention
Aménagement d'une descente au Lac- aux-Castors	80 000\$			Fonds parcs et espaces verts
Aménagement du bâtiment musée	10 000 \$			Subvention

ADOPTÉE

(6.) **PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LE BUDGET**

(7.)
2022.12.424 LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est PROPOSÉ par la conseillère Ève Darmana
APPUYÉ par le conseiller Mathieu Séguin
ET RÉSOLU à l'unanimité :

Que la séance soit levée à 19 h 44.

ADOPTÉE

Suzanne Sauriol
Directrice générale et
secrétaire-trésorière

Johnny Salera
Maire

Je soussignée, Suzanne Sauriol, directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité de La Minerve, certifie sous mon serment d'office que des crédits sont disponibles pour payer toutes les dépenses autorisées par le conseil municipal aux termes des résolutions adoptées dans ce procès-verbal.

Suzanne Sauriol
Directrice générale et secrétaire-trésorière